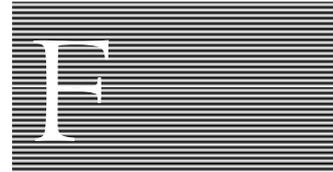




NATIONS UNIES  
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale



Distr. : GENERAL  
*ECA/SRO-CA/ NRP/SRCM/14.b*  
*Octobre 2014*  
*Original: Français*

**REUNION DES AGENCES ET  
INSTITUTIONS PARTENAIRES AU  
MECANISME SOUS-REGIONAL DE  
COORDINATION POUR L'APPUI A  
LA MISE EN ŒUVRE DU  
PROGRAMME UA/NEPAD EN  
AFRIQUE CENTRALE**

**Rapport d'étape sur la mise en œuvre du  
Programme Commun Indicatif  
2013-2016**

Octobre 2014

<b>TABLE DES MATIERES</b>
---------------------------

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>2</b>
<b>SIGLES ET ACROMYMES</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
<b>I – SITUATION AU TITRE DU GROUPE THEMATIQUE 1 « DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT, ENERGIE, TIC, EAU ET HYGIENE »</b>	<b>8</b>
a. Développement des infrastructures et des services de transport	8
b. Promotion des Technologies de l’Information et de la Communication (TIC)	8
c. Promotion des services et des infrastructures d’eau et d’énergie	10
<b>II- SITUATION AU TITRE DU GROUPE THEMATIQUE 2 « GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE »</b>	<b>12</b>
<b>III- SITUATION AU TITRE DU GROUPE THEMATIQUE 3 « INDUSTRIE, COMMERCE, ACCES AUX MARCHES »</b>	<b>12</b>
a. Harmonisation des normes et instruments de marché (Zones de libre échange et TEC) CEMAC et CEEAC	12
b. Analyse de l’évolution économique et sociale de la sous-région et appui à la consolidation des performances macro-économiques	13
<b>IV- SITUATION AU TITRE DU GROUPE THEMATIQUE 4 « AGRICULTURE SECURITE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT »</b>	<b>14</b>
<b>V- SITUATION AU TITRE DU GROUPE THEMATIQUE 5 « SCIENCE ET TECHNOLOGIE, MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES EMPLOI, VIH/SIDA »</b>	<b>19</b>
<b>VI- SITUATION AU TITRE DU GROUPE THEMATIQUE 6 « DEVELOPPEMENT DES CADRES INSTITUTIONNELS »</b>	<b>21</b>
a. Développement des cadres institutionnels de la CEMAC et de la CEEAC	21
b. Vulgarisation de l’information sur les activités d’intégration régionale	22
<b>CONCLUSION</b>	<b>23</b>

## SIGLES ET ACROMYMES

AMCOD	Conférence Africaine de la Décentralisation et du développement Local
BAD	Banque Africaine de Développement
BDEAC	Banque de Développement des États d'Afrique Centrale
BECANET	Biosciences East and Central Africa Network
BSR-AC	Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale
CAMPS	Conférence de l'Union Africaine des Ministres de la Fonction Publique
CCD	Convention sur la lutte contre la Désertification
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CCNULD	Convention Cadre des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CEA	Commission Economique (des Nations Unies) pour l'Afrique
CEBEVIRHA	Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CER	Communauté Economique Régionale
CICOS	Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha
CIESPAC	Centre Inter-Etats de Santé Publique en Afrique Centrale
CNUDHD	Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
COFIL	Comité de Pilotage sur la Rationalisation des CER en Afrique Centrale
COREP	Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée
CRIC	Comité pour l'examen et la mise en œuvre de la Convention
EIE	Etudes d'Impact Environnemental
FAD	Fonds Africain pour le Développement
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAO/SFC	Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFBC	Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GT	Groupe de Travail
GTBAC	Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale
GTGF	Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique Centrale
GTZ	Agence allemande de coopération technique
INN	Illicite, Non déclarée et Non réglementée
IBP	International Budget Partnership
ISC	Institutions Supérieures de Contrôle
ISSEA	Institut Supérieur de Statistique et d'Economie Appliquée
ISTA	Institut Sous-Régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et d'Evaluation de Projets
LAB	Lutte anti-braconnage
LAV	Lutte Anti-Vectorielle
MARAC	Mécanisme d'Alerte Rapide de l'Afrique Centrale
MNV	Mesures de Notification et Vérification
MSRC	Mécanisme Sous-Régional de Coordination
NEPAD	New Partnership for Development of Africa

OAPI	Organisation Africaine pour la propriété Intellectuelle
OCEAC	Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONUSIDA	Organisation des Nations Unies pour la Lutte contre le SIDA
OSC	Organisations de la Société Civile
PACDICE-AC	Plan d'Action Consensuel de Déploiement des Infrastructures de Communication Electronique en Afrique Centrale
PACEBCo	Programme pour la Conservation des Écosystèmes du Bassin du Congo
PAR	Plan d'Action Régional
PARGIRE-AC	Plan d'Action Régional de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau de l'Afrique Centrale
PCI	Programme Commun Indicatif
PDCT-AC	Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PEAC	Pool Energétique de l'Afrique Centrale
PER/CEMAC	Programme Economique Régional de la CEMAC
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PIP	Projets d'Intégration Prioritaires
PNIASAN	Programmes Nationaux d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPC	Politique Pharmaceutique Commune
PPET	Programmes des Projets d'Electrifications Transfrontalières
PSR	Programmes Sous Régionaux
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des sols
RIFFEAC	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale en Afrique Centrale
SBSTA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
SCS	Suivi, Contrôle et Surveillance des Pêches
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux du bassin du Congo
SHasa	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SNU	Système des Nations Unies
SPANB	Stratégies et Plans d'Actions Nationaux sur la Biodiversité
STP	Sao-Tomé et Principe (République de)
TCI	Taxe Communautaire d'Intégration
TDR	Termes de Référence
TEC	Tarif Extérieur Commun
THA	Trypanosomiase Humaine Africaine (THA)
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TNT	Télévision Numérique Terrestre
TRIDOM	Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'Interzone Cameroun-Congo-Gabon
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne

UIT	Union Internationale des Télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNOCA	Bureau sous régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immunodéficience Acquis
VMS	Système de surveillance des navires par satellites

## INTRODUCTION

Le Mécanisme Sous-Régional de Coordination pour l'appui à la mise en œuvre du programme UA/NEPAD en Afrique Centrale (MSRC-AC) est structuré depuis novembre 2009 autour : i) d'une réunion regroupant les agences et institutions partenaires qui appuient la mise en œuvre du programme UA/NEPAD en Afrique Centrale ; ii) d'un réseau des points focaux désignés par chaque agence et institution partenaire ; et iii) d'un Programme Commun Indicatif (PCI) qui contient les actions envisagées en appui aux institutions d'intégration en Afrique Centrale.

La réunion des partenaires s'est tenue à cinq reprises depuis 2009. Elle a permis de : i) poser les jalons du MSRC-AC, en adoptant sa structure et son mode de fonctionnement (avril 2009 à Malabo en Guinée Equatoriale et novembre 2009 à Douala au Cameroun) ; et ii) faire régulièrement le point sur le fonctionnement du mécanisme en vue de procéder aux ajustements nécessaires (novembre 2010 à Douala 2010, octobre 2012 à Libreville au Gabon et octobre 2013 à Douala).

S'agissant du réseau des points focaux, il a été constitué dès 2009. Compte tenu des mutations, affectations et autres mouvements de personnel intervenus au sein de certaines structures partenaires, il a été mis à jour, après la confirmation ou le remplacement par les différentes institutions de leurs représentants.

En ce qui concerne le PCI, il s'articule depuis quatre ans autour des six domaines de coopération ou groupes thématiques (clusters) suivants : i) Développement des infrastructures de Transport, Energie, TIC, Eau et Hygiène ; ii) Gouvernance, Paix et Sécurité ; iii) Industrie, Commerce et accès aux marchés ; iv) Agriculture, Sécurité Alimentaire et Environnement ; v) Sciences et technologie, mise en valeur des ressources humaines, emplois, Santé, VIH/SIDA; et vi) Développement des cadres institutionnels.

Un premier PCI couvrant la période 2010-2012 comprenait 96 activités ou groupes d'activités à exécuter. A l'échéance de ce programme en fin 2012, son taux d'exécution s'est établi à 52,1 %, en relation, entre autres, avec la faible proportion d'actions menées de manière commune ou conjointe, l'insuffisante mise en synergie des ressources et la mauvaise circulation de l'information entre agences et institutions partenaires.

Un deuxième PCI portant sur la période 2013-2016 et contenant 110 actions à réaliser a ensuite été adopté lors de la cinquième réunion du MSRC-AC tenue en octobre 2013 à Douala. A cette occasion, les partenaires avaient affiché l'ambition d'augmenter de manière substantielle le taux de réalisation du nouveau PCI, en tirant des enseignements des écueils rencontrés lors de la réalisation du premier programme.

Le présent rapport fait le point des activités du second PCI, telles que recensées par la CEA/BSR-AC sur la base des informations transmises au 31 octobre 2014 par les institutions partenaires suivantes : la Banque Africaine de Développement (BAD), le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie (CNUDHD), le Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique Centrale (COPIL/CER-AC), la Conférence Panafricaine Coopérative (CPC), l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Union Internationale des Télécommunications (UIT)

ainsi que certaines institutions spécialisées de la CEMAC et de la CEEAC<sup>1</sup>. L'état de réalisation des activités sera présenté par groupes thématiques, avant un énoncé des conclusions portant sur le bilan d'étape de la mise en œuvre du PCI 2013-2016.

---

<sup>1</sup> La Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA), la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC), l'Institut Sous-Régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et d'Evaluation de projets (ISTA) et l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC).

**I – SITUATION AU TITRE DU GROUPE THEMATIQUE 1  
« DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT,  
ENERGIE, TIC, EAU ET HYGIENE »**

**a. Développement des infrastructures et des services de transport**

En matière de développement des infrastructures et des services de transports, des financements ont été approuvés et des missions de préparation effectuées par la BAD pour la réalisation de projets d'aménagement de routes et la conduite d'études inscrits dans le PCI II.

S'agissant des projets d'aménagement des routes, le Fonds Africain pour le Développement (FAD) a approuvé le financement de la mise en œuvre des projets d'aménagement des routes « Mouila-Ndendé-Doussala-Dolisie Frontière Gabon-Congo » et « Ngouri-Bol- Frontière Tchad-Niger », respectivement en novembre et décembre 2013. En outre, les travaux liés au projet d'aménagement de la route « Maroua-Mora » (maillon manquant du corridor Douala-N'Djamena) sont programmés sur financement de la Banque Mondiale. Pour le lancement du projet d'aménagement de la route « Mintom-Frontière Cameroun- Congo » (phase 2), il était prévu que la BAD réalise une mission de préparation en septembre 2014.

Au titre des études à mener, pour la réalisation d'études du prolongement du Chemin de fer de Ngaoundéré à N'Djamena, la BAD qui avait prévu d'effectuer une mission de préparation en septembre 2014 reste dans l'attente de la requête conjointe du Cameroun et du Tchad en vue d'un éventuel financement. Pour les études de construction du pont sur les deux rives du Ntem entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, le processus de sélection du consultant est en cours.

Les activités qui n'ont enregistré aucune avancée matière d'infrastructures et de services de transport sont : i) l'appui technique au développement du système d'information géographique du PDCT-AC, ii) la réalisation d'études et l'organisation de réunions d'experts sur la sécurité routière en Afrique Centrale ; iii) l'étude du Chemin de fer Franceville-Mbinda entre le Gabon et le Congo ; et iv) l'organisation de la Table ronde des bailleurs de fonds du Premier Programme Prioritaire du PDCT-AC.

**b. Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)**

Plusieurs actions visant la promotion des TIC en Afrique Centrale ont été menées, principalement avec l'appui de l'UIT.

- (i) Appui au développement de l'infrastructure Large Bande pour la réalisation de l'interconnexion régionale

L'UIT a participé et animé en mai 2014 à Brazzaville au Congo la réunion de coordination qui a permis de faire le point sur l'interconnexion Congo-Gabon, de valider le routage final et d'adopter le plan de travail. Au niveau du Tchad, des avancées significatives sur la dorsale nationale sont faites, mais le raccordement à la frontière de la RCA reste en attente. En outre, l'enquête a été réalisée et les questionnaires remplis en mai 2014 pour les pays d'Afrique Centrale, en collaboration avec la CEEAC. L'UIT en collaboration avec le Bureau sous régionale de la CEA a également participé et animé le séminaire sous régional sur les points d'échange Internet organisé par la CEEAC en juillet 2014 à Libreville.

- (ii) Suivi de la mise en application du guide pour la formulation de stratégies et programmes de promotion des TIC dans les pays de l'Afrique Centrale

L'UIT a élaboré un projet de note conceptuelle afin de relancer le centre d'émulation des TIC qui devrait remplacer le projet du Centre de Maintenance des Télécommunications de Yaoundé au Cameroun. Ce projet a été validé parmi cinq autres projets majeurs par la session extraordinaire de la Conférence des Postes et Télécommunications de l'Afrique Centrale (COPTAC) tenue à Yaoundé en avril 2014.

- (iii) Appui au développement des applications sectorielles e-Commerce, e-Santé et e-Education (e-Ecole NEPAD)

Les projets développés et l'assistance fournie par l'UIT en 2014 pour l'e-Santé e-Education a été limité à trois pays africains, dont aucun de la sous région, faute de budget.

- (iv) Appui au projet d'interconnexion en fibres optiques entre les pays d'Afrique Centrale (*Central Africa Backbone*)

L'étude de faisabilité du plan d'affaires dénommé « Plan d'Action Consensuel de Déploiement des Infrastructures de Communication Electronique en Afrique Centrale » (PACDICE-AC) présentée par un consultant a été commentée, améliorée et approuvée avec les représentants du NEPAD en mai 2014 à Brazzaville, lors de la réunion de coordination organisé par l'UIT. Certaines mises à jour par deux pays sont nécessaires. La RCA complétera en temps utile ses données.

- (v) Réalisation d'études et organisations d'ateliers sur la transposition des textes communautaires des TIC dans les législations des Etats membres

Au cours d'un atelier organisé par la CEEAC en 2013 à Douala, les textes de lois ont été soumis à l'approbation des représentants des pays pour s'assurer de leur conformité, avant la soumission desdits documents à la réunion des Ministres des TIC de la CEEAC.

- (vi) Appui à la réforme institutionnelle du cadre réglementaire des TIC et les mises à jour au vu de la convergence numérique

L'UIT a élaboré et envoyé des accords de coopération à signer par le Burundi, la Guinée Equatoriale et le Gabon concernant les plans de réforme institutionnelle et les projets Large Bande. L'expert recruté pour la Guinée Equatoriale a vu sa mission différée en attendant les lettres d'invitation pour son visa par le Ministère des Télécommunications. Le Tchad examine encore le rapport stratégique d'audit qui avait été effectué en fin 2013 par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'UIT. Le Burundi n'a pas encore validé les propositions de réforme qui lui ont été soumises en février 2014.

- (vii) Appui à la migration vers la télévision numérique dans les pays (RCA, RDC, Burundi, Tchad, Guinée Equatoriale)

Le Comité National de migration n'étant toujours pas nommé au Tchad, il est difficile pour l'UIT, faute d'instance décisionnelle, de renvoyer une deuxième mission d'assistance. Le Gabon a publié un avis à manifestation d'intérêt pour la poursuite de son processus de

migration vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT), tandis qu'au Cameroun les appels d'offres qui avaient été lancés ont été rejetés et une deuxième consultation sera organisée.

- (i) Assistance à la mise en place d'une feuille de route pour le passage de l'analogique au numérique

Une assistance a été fournie par l'UIT à la Guinée Equatoriale afin de valider la feuille de route pour le passage de l'analogique au numérique. Il était prévu une deuxième mission mi-septembre 2014.

Il est à noter que l'activité relative à l'élaboration d'un bilan économique de la réforme du secteur des TIC et d'un atelier de validation n'a pas pu être réalisée par la CEA.

### **c. Promotion des services et des infrastructures d'eau et d'énergie**

En matière d'appui à la formulation et à la mise en œuvre d'une politique régionale de l'eau en Afrique Centrale, le Plan d'Action Régional de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau de l'Afrique Centrale (PARGIRE-AC<sup>2</sup>) a été validé le 14 juin 2014 à N'Djamena par le Conseil des Ministres en charge de l'eau de la CEEAC. L'Unité de Démarrage pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Secrétariat Général de la CEEAC est en charge de mettre en œuvre le PARGIRE-AC, avec l'appui de la BAD, de la Facilité Africaine de l'Eau et du NEPAD.

S'agissant de la promotion des services et des infrastructures d'énergie, la situation des projets du PEAC qui requièrent l'appui des partenaires du mécanisme pour leur mise en œuvre est la suivante :

- (i) Appui à l'organisation d'une table ronde sur les Programmes des projets d'électrifications transfrontalières (PPET) et Projets d'Intégration Prioritaires (PIP)

Le processus d'organisation de la Table ronde des bailleurs de fonds est enclenché et le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC), en liaison avec la CEEAC, s'est impliqué dans deux réunions préparatoires organisées en 2014 à Libreville et à Brazzaville. Au terme des discussions de Brazzaville, il ressort que ladite Table ronde dont l'objet consiste à mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre des projets au portefeuille du PEAC sera organisée en 2015 dans un pays qui reste encore à déterminer. Le choix s'articulera autour des recommandations issues de la réunion de lancement du processus de préparation de la Table ronde qui s'est déroulée à Libreville le 3 juillet 2014, à savoir : i) Bruxelles siège de l'Union Européenne et plaque tournante des activités internationales bénéficiant, entre autres, d'excellentes dessertes en matière de transports pour se rapprocher des bailleurs et garantir, à travers ces atouts, un niveau et une qualité de participations adéquats ; ii) Libreville où est situé le siège de la CEEAC ; iii) Brazzaville qui abrite le siège du PEAC.

A cet effet, des requêtes de financement pour la préparation et l'organisation de la Table ronde ont été adressées au groupe de la BAD ainsi qu'à la Mission d'Assistance Technique de l'Union Européenne au PEAC qui envisage également de solliciter la CEA à cet effet.

<sup>2</sup> Le PARGIRE-AC est l'instrument de facilitation de la mise en œuvre de la Politique Régionale de l'Eau de la CEEAC adoptée à Kinshasa le 24 octobre 2009 par les Chefs d'État et de Gouvernement, pour promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

- (ii) Appui à la réalisation des études et à la recherche de financement pour la réhabilitation et le renforcement de la centrale hydro-électrique de Bendera (Bujumbura) et construction des lignes associées Bendera-Uvira-Kiliba-Bujumbura et Bendera-Kalemie

Ce projet ne fait plus partie du portefeuille des projets du PEAC et a été retiré en décembre 2013 par le Conseil des Ministres en charge de l'énergie du PEAC. Ce, en raison du fait qu'il est désormais exclusivement pris en charge dans le cadre des projets des Grands Lacs. Ledit projet a cependant été remplacé par un autre qui concerne la RDC et le Burundi, à savoir : « Projet d'interconnexion Kolwézi-Bendera (RDC) pour être en complémentarité avec la ligne Bendéra Kalémie, Uvira-Kiliba-Bujumbura ».

- (iii) Réalisation des études détaillées et appui à la recherche de financement du projet visant l'alimentation de N'Djamena et ses environs en une énergie fiable

Ce projet qui concerne le Tchad et le Cameroun est dans sa phase d'exécution des études par le Groupement HATCH GOBA/ARTELIA Eau & Environnement SAS financé par la BAD et les pays concernés. Le délai d'exécution est de 19 mois et les études prendront fin en 2016. La prochaine étape reste la phase de sa réalisation physique afin d'alimenter la ville de N'Djamena et ses environs en une énergie propre, fiable et bon marché.

- (iv) Appui à la vulgarisation du code du marché de l'électricité de l'Afrique Centrale dans les pays membres du PEAC

Au cours des deux dernières années, en dépit de ses moyens limités, le PEAC a continué le processus de vulgarisation du Code du Marché de l'Electricité de l'Afrique Centrale mais, un appui technique et financier des partenaires du PEAC s'avère indispensable pour mener à bien cette activité à travers des ateliers et autres moyens de communication et d'information.

- (v) Appui à la mise en œuvre du mécanisme de financement autonome du PEAC

Après l'adoption par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de la CEEAC du document portant sur le mécanisme de financement autonome du PEAC, le PEAC mettra en œuvre les diligences nécessaires à sa mise en œuvre au sein de chaque pays membre. Cette dynamique de sensibilisation à engager est indispensable pour une meilleure appropriation intra étatique et nécessite cependant la mobilisation des moyens financiers.

- (vi) Mise en place d'un Centre sous-régional d'énergie renouvelable

Dans le cadre d'un atelier régional sur le climat et l'énergie organisé à Yaoundé du 22 au 24 juillet 2014, les experts d'Afrique Centrale ont admis la nécessité pour les pays de la sous région de se doter d'un Centre sous-régional dédié au climat, aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux villes durables. Ce Centre devra : i) fournir la cartographie des acteurs et ressources énergétiques de l'Afrique Centrale ; ii) se charger de la certification des équipements et élaborer les normes ; iii) informer, former et conseiller les Etats en matière d'énergies renouvelables ; iv) s'occuper de la recherche, de la promotion des bonnes pratiques, du montage des projets et de la recherche des financements.

## **II- SITUATION AU TITRE DU GROUPE THEMATIQUE 2 « GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE »**

Les activités recensées au titre de ce groupe thématique ont porté essentiellement sur les questions de paix et sécurité ainsi que les droits de l'homme.

Dans le cadre du renforcement des capacités d'analyse du MARAC, la CEEAC a organisé, du 9 au 13 décembre 2013 à Kinshasa en RDC et du 23 au 25 avril 2014 à Douala, des séminaires en vue du renforcement des capacités des correspondants décentralisés du MARAC pour la prévention et résolution pacifique des conflits et crises au sein de la CEEAC. Les correspondants du MARAC qui ont pris part à ce séminaire ont eu leurs capacités renforcées en matière d'utilisation des outils de collecte, stockage et analyse de l'information sur les faits susceptibles de troubler la paix et mettre en péril la sécurité des Etats de la CEEAC.

Par ailleurs, le CNUDHD a organisé un atelier sous régional de renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile (OSC) en droits de l'homme et publié le guide pour l'observation des droits de l'homme dans les processus électoraux à l'usage des OSC.

L'activité prévue débute en 2013 dans le cadre de l'amélioration de la sécurité de la navigation et la mise en place de l'observatoire des pratiques anormales dans le Bassin du Congo n'a pas encore commencé.

## **III- SITUATION AU TITRE DU GROUPE THEMATIQUE 3 « INDUSTRIE, COMMERCE, ACCES AUX MARCHES »**

Au titre du Groupe thématique 3, la CEA a réalisé des actions inscrites aux rubriques portant sur « l'Harmonisation des normes et instruments de marché (Zones de libre échange et TEC) CEMAC et CEEAC » et sur « l'Analyse de l'évolution économique et sociale de la sous-région et appui à la consolidation des performances macroéconomiques ».

### **a. Harmonisation des normes et instruments de marché (Zones de libre échange et TEC) CEMAC et CEEAC**

La CEA a réalisé une étude sur la Rationalisation des Outils d'Intégration du Marché de la CEMAC et de la CEEAC. La première partie du rapport qui en a résulté a porté sur les règles d'origine, les tarifs préférentiels, la procédure et le dossier d'agrément ainsi que les certificats de circulation et d'origine. La deuxième partie a traité des mécanismes compensatoires, du traitement des produits en réexportation et du régime des marchandises en transit, ainsi que du Tarif Extérieur Commun. Par ailleurs, une analyse comparative des outils d'intégration de marché a été présentée, en relevant leurs similitudes et leurs différences ainsi que les difficultés de leur application. La troisième partie du rapport a concerné l'état des lieux des initiatives sous régionales en matière d'harmonisation des outils d'intégration du marché. Les résultats de cette étude ont été présentés au cours d'une réunion ad hoc d'experts organisée du 23 au 24 Octobre 2013 à Douala, au Cameroun.

La CEA a également apporté son appui pour la réalisation d'une étude de l'existant en matière de dispositif législatif et réglementaire de l'environnement des affaires au niveau de chaque pays d'Afrique Centrale. En effet, un consultant a été recruté en 2014 pour faire l'état

des lieux de l'environnement des affaires en Afrique centrale, répertorier la panoplie d'instruments disponibles dans les pays et la sous région ainsi que les résultats atteints à ce jour, afin de proposer des voies de sorties qui pourraient permettre l'émergence et le développement du secteur privé et partant, la croissance économique des pays de la sous-région. Les résultats de cette étude seront examinés au cours d'une réunion ad hoc du groupe d'experts sur « l'amélioration du climat des affaires en Afrique Centrale » qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 02 décembre 2014 à Douala.

**b. Analyse de l'évolution économique et sociale de la sous-région et appui à la consolidation des performances macro-économiques**

(i) Elaboration et publication de la note de conjoncture régionale

La production des profils sous-régionaux et nationaux entre désormais dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques de la CEA qui tendent vers un réalignement du travail de la Commission sur les objectifs de transformation structurelle du continent africain. Au cours de la réunion de son Comité Intergouvernemental d'Experts qui s'est réuni en mars 2014 à N'Djamena, la CEA a présenté le profil sous-régional et les profils pays de l'Afrique Centrale.

(ii) Etude sur l'exploitation du potentiel des industries extractives pour la transformation structurelle en Afrique Centrale

La CEA a réalisé en 2014 une étude sur « l'exploitation au mieux des industries extractives pour la transformation structurelle en Afrique Centrale ». Son objectif était d'examiner la façon dont les pays d'Afrique Centrale peuvent tirer un meilleur parti des industries extractives pour la transformation structurelle et le développement inclusif durable dans leurs pays respectifs. Il s'agissait également de proposer des voix et moyens pour mieux faire bénéficier les populations locales des revenus des ressources naturelles. Les conclusions de ce travail ont été présentées du 03 au 04 Mars 2014 à N'Djamena au cours d'une réunion ad hoc d'experts organisée pour la circonstance.

## **IV- SITUATION AU TITRE DU GROUPE THEMATIQUE 4 « AGRICULTURE SECURITE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT »**

Les actions portant sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'environnement ont été pour l'essentiel réalisées par la BAD et la FAO, au profit notamment de la CEEAC, de la CEMAC et de certaines de leurs institutions spécialisées comme la COMIFAC qui a bénéficié de réalisations en matière : i) d'harmonisation des politiques forestières ; ii) de conservation de la diversité biologique ; iii) de changements climatiques ; iv) de recherche et gouvernance forestière ; ainsi que v) de lutte contre la désertification.

- (i) Elaboration des Directives sous-régionales en matière de réglementation des études d'impact environnemental (EIE) en milieu forestier en Afrique Centrale

La COMIFAC a bénéficié de l'appui de la BAD et de la CEEAC, à travers le Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo), pour l'élaboration des Directives sous-régionales en matière de réglementation des études d'impact environnemental (EIE) en milieu forestier en Afrique Centrale. Les termes de référence relatifs à la préparation desdites Directives ont été élaborés et transmis à la BAD via la CEEAC. La mission pour réaliser l'étude devra démarrer dès l'obtention de l'avis de non objection. Celle-ci vise à formuler des directives sous-régionales qui proposent aux pays de l'espace COMIFAC un référentiel de règles, dispositifs et mesures à prendre en vue de permettre aux pays de se doter d'une réglementation cohérente en matière d'études d'impact environnemental (EIE) en milieu forestier, afin que les forêts d'Afrique Centrale accroissent leurs contributions au développement durable.

- (ii) Approche régionale harmonisée à la gestion des forêts de production dans le Bassin du Congo

Le projet « Approche régionale harmonisée à la gestion des forêts de production dans le Bassin du Congo » bénéficie de l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Depuis 2013, les activités menées ont permis d'obtenir certains résultats parmi lesquels : i) le production d'un glossaire/lexique des termes usuels pour le secteur forêt-environnement à usage sous-régional ; ii) l'élaboration de l'ouvrage sur la méthodologie sous-régionale harmonisée pour la surveillance de l'exploitation forestière illégale/informelle dans le Bassin du Congo ; et iii) l'élaboration du document de stratégie harmonisée sous-régionale pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo.

- (iii) Elaboration et mise en œuvre de la stratégie sous-régionale de recherche forestière en Afrique Centrale

La COMIFAC bénéficie de l'appui financier du PACEBCo pour l'élaboration de la stratégie sous-régionale de recherche forestière en Afrique Centrale. Le consultant chargé de conduire cette mission a été recruté et les consultations régionales et nationales ont démarré en juin 2013. Les premières conclusions de ladite étude ont été présentées au cours d'une réunion tenue en fin d'année 2013 à Yaoundé. En outre, le Groupe de Travail Gouvernance Forestière d'Afrique Centrale (GTGF) a été officiellement lancé au cours d'un atelier tenu en octobre 2013 à Brazzaville, avec pour objectif de soutenir les pays à mieux asseoir les

notions, principes et exigences inhérents à la bonne gouvernance forestière. Au terme de l'atelier, la lettre de mission du groupe a été validée par les participants et ensuite adoptée par les Ministres de la COMIFAC en novembre 2013. D'autres réunions de ce groupe se sont tenues en 2014, dont la plus récente tenue en juillet 2014 est l'atelier de lancement des comités d'experts dudit Groupe de Travail.

(iv) Mise en œuvre du projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+

La mise en œuvre du projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+ bénéficie du financement du FEM et est exécuté par la Banque Mondiale. En 2013 et 2014, les efforts ont été déployés pour la mise en œuvre des sous-composantes du projet ayant permis d'obtenir les principales réalisations suivantes : i) l'élaboration et la validation de l'étude portant sur une cartographie initiale des parties prenantes impliquées dans le REDD+ dans le Bassin du Congo ; ii) l'élaboration et la validation de l'étude sur l'évaluation environnementale et sociale régionale REDD+ ; iii) l'état des lieux effectué sur l'établissement d'équations allométriques<sup>3</sup> dans le Bassin du Congo, avec pour objectif de faire la synthèse des équations allométriques existantes et en cours dans le Bassin du Congo ; iv) l'appui à la formulation des positions communes concertées de l'Afrique Centrale en prélude aux négociations internationales sur le climat.

(v) Appui à la mise œuvre du système de surveillance et des Mesures de Notification et Vérification (MNV) nationaux du stock de carbone forestier dans le Bassin du Congo

Le projet sous-régional de renforcement des capacités pour le système de surveillance et les MNV nationaux dans le Bassin du Congo bénéficie de l'appui financier du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) et est exécuté par la FAO. En 2013 et 2014, les principaux résultats suivants ont été obtenus : i) la mise en place dans certains pays des groupes de travail sur les systèmes nationaux de surveillance et de MNV ainsi que l'élaboration des feuilles de route pour exécuter les plans d'actions relatifs à la mise en place des systèmes nationaux de surveillance et de MNV ; ii) l'élaboration des « *readiness plan proposal* » ou « propositions pour la préparation à la REDD+ » (RPP) des quatre pays moins avancés dans la REDD+ (Tchad, Rwanda, Burundi et Sao Tomé E Principe) ; et iii) la réalisation de trois études sur le volet de formation du projet, avec l'appui du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale (RIFFAC).

(vi) Mise en œuvre du projet trinational Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, au Congo et au Gabon

Le projet « Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'Interzone Cameroun-Congo-Gabon » (TRIDOM) bénéficie de l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et est exécuté par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Les réalisations obtenues en 2013 et 2014 par ce projet s'articulent, entre autres, autour de : i) l'élaboration du plan consensuel sur l'occupation des terres dans le noyau central et les bandes transfrontalières du paysage TRIDOM ; ii) la signature du protocole d'accord de Lutte anti-braconnage (LAB) entre le Cameroun, le Congo et le Gabon ; iii) la mise en œuvre des activités des plans d'action Lutte anti-braconnage (LAB)

<sup>3</sup> Les équations allométriques sont utilisées pour relier la biomasse avec une ou plusieurs variables indépendantes et pour estimer la biomasse à partir des mesures terrain.

2013 et 2014 ; iv) l'élaboration de sept plans d'aménagement des aires protégées au sein du paysage TRIDOM.

(vii) Mise en place des normes de rejets

Cette activité qui relève de la CICOS n'a pas été réalisée faute de financement.

(viii) Animation des groupes de travail thématiques d'Afrique Centrale (GT biodiversité, GT climat, GT désertification, GT gouvernance)

Dans le cadre de leurs missions, les groupes de travail thématiques de la COMIFAC s'attèlent depuis leur création à accompagner les pays membres dans la mise en œuvre des Conventions internationales sur l'environnement. Ainsi :

- ✓ Le Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) a tenu ses 16<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> réunions au cours desquelles les feuilles de route 2013 et 2014 ont été élaborées et mises en œuvre. En outre, l'état d'avancement des initiatives telles que le processus de révision des stratégies et plans d'actions nationaux sur la biodiversité (SPANB) et l'élaboration des cinquièmes rapports CDB a été établi.
- ✓ Le Groupe de Travail Changements Climatiques d'Afrique Centrale a tenu trois réunions préparatoires pour élaborer les soumissions de vue des pays de la COMIFAC sur les enjeux de négociations climat, en prélude à la 19<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention Climat de Varsovie (Pologne) et à la 4<sup>ème</sup> session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 40) de Bonn.
- ✓ Le Groupe de Travail Lutte contre le Désertification d'Afrique Centrale a tenu ses 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> réunions en prélude à la participation de la sous-région à la 11<sup>ème</sup> session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification CCNUDL (CRIC 11) tenue à Bonn et pour élaborer les positions communes et concertées pour la 11<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la Désertification (CCD) tenue à Windhoek (Namibie).

(ix) Etude de faisabilité pour la mise en place d'un système de surveillance des eaux territoriales de la Sous-région CEMAC

La COREP a déjà élaboré des projets d'instruments régionaux visant la bonne gouvernance régionale des pêcheries dans les eaux de l'espace couvert par la Convention de la COREP. Elle prévoyait l'adoption des différents textes suivants par le Comité Technique avant novembre 2014 : i) le plan d'action régional de gestion des capacités de pêche (PAR-CAPACITES) ; ii) le plan d'action régional de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (PAR-pêche INN) ; iii) les plans stratégiques nationaux de développement et de mise en œuvre des systèmes SCS et/ou VMS (Cameroun, Congo, RDC, Gabon, Guinée Equatoriale et Sao Tome E Principe) ; iv) le plan stratégique régional en matière de systèmes SCS (COREP).

(x) Programme régional semencier de la CEMAC et de la CEEAC

Le 29 avril 2014, les Ministres de l'Agriculture des pays de la CEMAC ont validé tous les documents suivants relatifs au programme semencier : i) Projet de règlement technique

général portant harmonisation des règles régissant la production, le contrôle, la certification et la commercialisation des semences végétales en zone CEMAC ; ii) Projet de règlement portant organisation du catalogue des espèces et variétés végétales de l'Afrique Centrale ; iii) Projet de règlement portant création du Conseil Régional Semencier en zone CEMAC ; iv) Catalogue Zéro des espèces et variétés des cultures vivrières d'intérêt Communautaire en zone CEMAC ; v) Etude sur la production et la commercialisation des semences en zone CEMAC. La FAO vient d'initier l'élaboration du code de conduite dans l'utilisation des semences. Une fois finalisé, le code sera vulgarisé dans les Etats membres des deux communautés.

- (xi) Appui à la CEEAC dans la mise en œuvre du PDDAA dans sept de ses pays membres (Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Sao Tome Et Principe, et Tchad)

Signé le 4 décembre 2012, le contrat liant le Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale (FAO/SFC) et la CEEAC dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) est entré en vigueur le 28 janvier 2013. A ce jour, tous les pays ont tenu leurs ateliers de validation des documents de pacte d'engagement au PDDAA de toutes les parties prenantes<sup>4</sup> et ont signé ces derniers.

Concernant la validation et la présentation en business meeting des programmes nationaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) :

- a. Le Cameroun a validé son Plan National d'Investissement Agricole le 9 avril 2014 au cours d'un atelier et la revue externe indépendante du plan a été faite du 18 au 22 août 2014.
- b. Le Tchad qui a validé son plan le 2 juillet 2014 attend la revue externe du NEPAD/UA.
- c. Sao Tomé et Principe a validé son PNIASAN le 27 août 2014 et attend également la revue externe du NEPAD/UA et l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds.
- d. Le Gabon dispose d'une version avancée de son document de Programme d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui est en instance de validation.
- e. Le Congo dispose d'une version avancée de son PNIASAN qui attend d'être validé par les autorités nationales.
- f. En Angola et en Guinée Equatoriale, les processus de formulation des PNIASAN sont en cours de démarrage.

Il est à noter que le programme régional d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle a été validé lors d'un atelier tenu à Douala du 3 au 9 septembre 2013. Il attend la revue externe du NEPAD/UA. Il est à signaler que le processus PDDAA a

<sup>4</sup> NEPAD/UA, CEEAC, organisations des producteurs, société civile, secteur privé et partenaires techniques et financiers.

beaucoup souffert et souffre encore des agendas politiques des pays qui ont occasionné d'importants retards dans le déroulement des feuilles de route établies d'un commun accord avec toutes les parties prenantes.

- (xii) Appui au projet de renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale (Burundi, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tome E Principe, et Tchad)

Au cours des quatre premiers mois de la mise en œuvre du projet, les principales réalisations sont les suivantes :

- a. Au niveau sous-régional, le projet facilite le dialogue politique sur les PFNL. Dans ce cadre, une réunion du sous-groupe de travail de la COMIFAC sur les PFNL a été organisée les 6 et 7 juin 2014 à Kigali.
  - b. Au niveau national, une attention particulière a été accordée à l'internalisation des directives de la COMIFAC sur les PFNL dans les cadres politiques des pays bénéficiaires. Dans cette perspective, le processus de formulation de la stratégie nationale et du plan d'actions sur la valorisation et la gestion durable des PFNL a été initié dans chaque pays. Il en est de même de la revue du cadre réglementaire régissant le secteur des PFNL dans les pays bénéficiaires.
  - c. Au plan local, les sites pilotes ont été identifiés, à raison de deux par pays, et des études de base sont en cours. Elles devront servir non seulement pour évaluer l'impact du projet, mais aussi pour alimenter la planification des activités à réaliser au niveau local en vue de promouvoir la gouvernance locale des PFNL et le renforcement des capacités entrepreneuriales des acteurs engagés dans la filière.
- (xiii) Forum sur la mise à niveau des entreprises pour la transition vers l'économie verte en Afrique Centrale

A l'initiative de la CEA et de l'ONUDI, un Forum sur l'intégration de l'économie verte dans les politiques de développement en Afrique Centrale centré sur le thème de « l'industrialisation et la mise à niveau des entreprises pour une transition vers l'économie verte » s'est tenue à N'Djamena le 6 mars 2014. Au terme des discussions, les participants ont examiné et adopté une Feuille de route pour la mise à niveau des entreprises pour la transition vers l'économie verte en Afrique Centrale.

## **V- SITUATION AU TITRE DU GROUPE THEMATIQUE 5 « SCIENCE ET TECHNOLOGIE, MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES EMPLOI, VIH/SIDA »**

La situation des sept activités relevant du domaine thématique n° 5 et impliquant l'OCEAC se présente de la manière suivante :

- (i) Appui à l'élaboration d'un projet sous-régional de surveillance intégrée des maladies

Un draft de projet sous-régional de surveillance intégrée des maladies est disponible pour la période 2014-2016 et est évalué à 402 166 971 FCFA. Il reste à l'OCEAC à organiser un atelier sous régional de validation avec les experts pays et les partenaires (OMS, UNICEF, CEBEVIRHA, etc). Le financement de cet atelier constitue la principale difficulté ou contrainte.

- (ii) Appui à la formation des professionnels de santé sur les stratégies de lutte contre les vecteurs de maladies

Les activités de formation des professionnels de santé sur les stratégies de lutte contre les vecteurs de maladies<sup>5</sup> sont prévues en continu dans le cadre des Programmes Sous Régionaux (PSR) de lutte contre la Trypanosomiase Humaine Africaine (THA) et le Paludisme. Pour la THA, un atelier de formation a été organisé au Centre Inter-Etats de Santé Publique en Afrique centrale (CIESPAC) du 19 au 30 mai 2014, avec la participation des points focaux des foyers de 6 pays de l'Afrique Centrale (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, Tchad). En outre, le Coordonateur du PSR a participé à une formation réalisée en RDC. Pour le paludisme, l'atelier de formation sur les vecteurs des professionnels des pays de la CEMAC est planifié pour 2014. Le respect du chronogramme ainsi que la mise en œuvre de ces formations sont tributaires de la disponibilité des ressources financières.

- (iii) Assistance au projet d'appui technique pour la surveillance des vecteurs de maladies en Afrique Centrale

Ce projet est inscrit dans le budget du Programme Economique Régional (PER) de la CEMAC. Un plan stratégique pour la lutte anti vectorielle dans les zones d'endémie ciblées des pays de la CEMAC est disponible mais la mise en œuvre n'a pu se faire faute de financement.

- (iv) Appui à la mise en œuvre de la lutte anti vectorielle dans les zones d'endémie ciblées des pays de la CEMAC

Un plan stratégique THA a été élaboré en collaboration avec l'OMS, avec une identification des foyers transfrontaliers pour les pays de la CEMAC et la RDC. Un atelier de formation des formateurs a été organisé en 2014 et l'activité est prévue au niveau des foyers. Il y a eu un appui à l'élaboration des plans d'action sur la Lutte Anti-Vectorielle (LAV) dans le cadre de la revue des performances des Programmes Nationaux de Lutte contre le Paludisme

<sup>5</sup> Ex : mouche tsé tsé (vecteur de la Trypanosomiase Humaine Africaine (THA) et moustiques Anophèles (vecteurs du paludisme)

(PNLP) du Cameroun, du Tchad, du Congo et de la Guinée Equatoriale en coopération avec l’OMS. La mobilisation des ressources financières reste la principale difficulté pour le respect des chronogrammes et la mise en œuvre des activités.

- (v) Appui à la création et la mise en œuvre d’un programme de formation des ressources humaines en pharmacie

En tant que programme transversal, la formation des ressources humaines en pharmacie est une priorité inscrite dans la Politique Pharmaceutique Commune (PPC) 2014-2018. Une étude dont le coût est évalué à 55 700 000 FCFA doit précéder cette série de formations. Cette étude préalable programmée pour 2014-2015 reste d’actualité mais n’a pu démarrer faute de financement.

- (vi) Appui à la création d’une agence régionale du médicament pour l’Afrique Centrale

Le plan de mise en œuvre de la Politique Pharmaceutique Commune 2014-2018 intègre la création de cette agence régionale mais exige au préalable une étude de faisabilité d’un montant de 26 870 000 FCFA. L’étude a été programmée pour 2014-2015. Elle n’est pas encore lancée faute de financement.

- (vii) Assistance à la production et à la diffusion de la revue scientifique semestrielle « Sciences et Médecines en Afrique » éditée par l’OCEAC

La publication des articles scientifiques recueillis auprès des institutions et scientifiques dans la revue a été initiée, avec trois numéros publiés en 2013. En 2014, il n’y a pas eu de publication de la revue à cause de ressources financières limitées et des changements survenus dans l’équipe éditoriale.

Une autre activité recensée au titre de ce groupe thématique du PCI concerne une étude sur la mise en œuvre du Programme régional de réduction de la vulnérabilité des communautés de pêcheurs et des populations environnantes face aux IST/VIH/SIDA et de renforcement de leur santé de la reproduction en Afrique Centrale. La CEBEVIRHA a souhaité qu’une réunion soit organisée pour l’harmonisation des points de vue et la finalisation des termes de référence de cette étude.

## **VI- SITUATION AU TITRE DU GROUPE THEMATIQUE 6 « DEVELOPPEMENT DES CADRES INSTITUTIONNELS »**

### **a. Développement des cadres institutionnels de la CEMAC et de la CEEAC**

La CICOS a été la principale institution bénéficiaire d'appuis en matière de développement des cadres institutionnels comme indiqué ainsi qu'il suit.

- (i) Appui à la mise en œuvre des plateformes de concertation des parties prenantes (Organisation de séminaires et ateliers de renforcement des capacités des acteurs de l'eau du Bassin du Congo)

Avec l'appui de l'Union Européenne et de la GIZ, plusieurs rencontres ont été organisées par la CICOS entre octobre 2013 et juillet 2014, notamment des missions d'information dans les Etats, la mobilisation des acteurs et un séminaire de renforcement des capacités sur le plaidoyer et le lobbying des acteurs. Les acteurs de l'eau dans les Etats membres de la CICOS sont connus et plusieurs actions sont en cours dans les pays pour la bonne gestion des ressources en eau dans le bassin. Les financements obtenus ne permettront toutefois pas de généraliser les plateformes de concertation pour toutes les activités de la CICOS. Elle est donc à la recherche de financements supplémentaires, à hauteur de 500 000 euros, pour renforcer les plateformes et les utiliser pour les activités autres que le Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux du bassin du Congo (SDAGE).

- (ii) Elaboration de la charte de l'eau pour le Bassin du Congo

La version provisoire des termes de référence de la Charte de l'eau pour le Bassin du Congo a été rédigée et est disponible. La CICOS est en quête de financement pour l'élaboration de cette charte.

- (iii) Elaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux du bassin du Congo (SDAGE)

La CICOS a obtenu un financement de la GIZ pour l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux du bassin du Congo (SDAGE). Le recrutement d'un consultant sur financement GIZ pour la mise en place des plateformes dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux du bassin du Congo (SDAGE Congo) est en cours, après la rédaction des termes de référence et le lancement de l'appel d'offre.

- (iv) Elaboration de la stratégie de communication de la CICOS

La confection de la stratégie de communication de la CICOS se poursuit grâce à l'appui de la GIZ, avec des missions dans les Etats membres. Il manque toutefois des financements pour réaliser la charte graphique de la CICOS.

Aucune des activités suivantes prévues par la CEA en appui au développement des cadres institutionnels de la CEMAC et de la CEEAC n'a été réalisée depuis 2013 : i) Assistance à la CEMAC pour l'harmonisation des fiscalités minières et forestières ; ii) Missions ou services conseil d'appui à la pleine opérationnalisation de la TCI, de la CCI et des fonds régionaux de

développement ; iii) Etudes/évaluations sur les principaux mécanismes et programmes communautaires ; iv) Organisation de séminaires et ateliers de renforcement des capacités des administrations nationales en matière de mise en œuvre et de gestion des politiques et instruments communautaires.

**b. Vulgarisation de l'information sur les activités d'intégration régionale**

La seule activité identifiée au titre de la vulgarisation de l'information sur les activités d'intégration régionale porte sur l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de plans de communication par la CEMAC et la CEEAC. Cette activité a été amorcée lors de la réunion de Groupe Ad Hoc d'Experts désignés du COPIL/CER et constitué de représentants de l'UA, de la CEA/BSR-AC, de la BAD, de la CEEAC et de la CEMAC tenue du 09 au 11 octobre 2013 à Douala. Au cours de cette réunion, un projet d'accord de coordination et de concertation entre la CEEAC et la CEMAC a été adopté. Ledit cadre permettrait la mise en œuvre des plans de communication par les deux communautés.

## CONCLUSION

La présente note avait pour objectif de faire le point des actions déjà réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du second PCI 2013-2016, à partir des informations transmises à la CEA par les partenaires du mécanisme.

Il ressort qu'au 31 octobre 2014, certains partenaires sollicités pour reporter leurs réalisations n'avaient pas réagi aux requêtes formulées par la CEA<sup>6</sup>. Les difficultés rencontrées pour recueillir toute l'information nécessaire à l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du programme pose à nouveau le problème de communication de données déjà mis en évidence en octobre 2013 au moment de l'évaluation finale de l'exécution du PCI I. Il est donc attendu des partenaires n'ayant pas réagi qu'ils apportent leurs contributions au cours de la réunion, pour une prise en compte dans la version finale de l'évaluation à mi-parcours du PCI qui sera élaborée par la CEA.

En se fondant sur les informations communiquées et grâce à l'obtention d'indications supplémentaires sur des sites internet pertinents, l'état de mise en œuvre a été réalisé pour 80 activités sur un total de 110 inscrites dans le PCI II.

Sur cette base, le constat à mi-parcours de l'exécution du PCI II est proche sur de nombreux aspects de celui établi à l'échéance du PCI I :

- Plusieurs actions ont été réalisées grâce aux appuis multiformes des partenaires du MSRC, mais pour l'essentiel elles continuent d'être menées seuls ou sans recours aux partenaires, en contradiction avec les objectifs initiaux du MSRC-AC.
- L'examen des informations collectées fait ressortir que l'assistance fournie aux institutions d'intégration d'Afrique Centrale en 2013 et 2014 est plurielle et a couvert l'ensemble des clusters et des rubriques thématiques du PCI 2013-2014.
- L'appui fourni aux institutions d'intégration et aux Etats membres par les différentes partenaires qui se sont impliquées dans la réalisation des activités recensées dans ce rapport s'est effectué sous la forme de financements accordés ou par le biais de séminaires, d'ateliers de renforcement de capacités ou de services conseils fournis dans le cadre de missions spécifiques ou au titre de la participation à des réunions sur invitation.

La liste exhaustive des activités concernée figure en annexe.

Au total, sur les 80 activités recensées, seules les 9 suivantes peuvent être considérées comme réalisées à ce jour :

- Appui à la formulation et à la mise en œuvre d'une politique régionale de l'eau en Afrique Centrale ;
- Renforcement des capacités d'analyse du MARAC ;
- Publication et diffusion d'un guide général pour l'observation des droits de l'homme dans les processus électoraux à l'usage d'organisations de la société civile ;

<sup>6</sup> D'abord par courrier en date du 02 juillet 2014 et ensuite par mail de relance en date du 07 octobre 2014.

- Atelier sous-régional de renforcement des capacités d'organisations de la société civile en droits de l'homme ;
- Appui à l'élaboration d'un projet sous-régional de surveillance intégrée des maladies ;
- Appui à la mise en œuvre de la lutte anti vectorielle dans les zones d'endémie ciblées des pays de la CEMAC ;
- Elaboration et publication de la note de conjoncture régionale ;
- Etude sur l'exploitation du potentiel des industries extractives pour la transformation structurelle en Afrique Centrale ;
- Forum sur la mise à niveau des entreprises pour la transition vers l'économie verte en Afrique Centrale.

Concernant les 71 autres activités, 36 sont en cours de réalisation et 35 n'ont pas encore été engagées.

Les quelques résultats atteints ne doivent donc pas éluder les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de certaines activités. En effet, des institutions ont été confrontées au manque de ressources financières et n'ont donc pas pu réaliser des actions pourtant programmées dans le cadre de leurs plans de travail annuels.

Ainsi, compte tenu des retards de contributions de plusieurs Etats membres, la Table Ronde des Bailleurs de fonds du Premier Programme Prioritaire du PDCT-AC ne s'est toujours pas tenue, alors qu'une résolution avait été prise en faveur de son organisation lors de la 4<sup>ème</sup> réunion du Comité Ministériel de Suivi (CMS) du PDCT-AC tenue à Kinshasa le 27 septembre 2012.

Cette situation a occasionné la formulation par certains acteurs de demandes d'appui financier pour la réalisation d'activités inscrites dans le programme :

- En matière d'amélioration de la sécurité de la navigation et de mise en place de l'observatoire des pratiques anormales dans le Bassin du Congo, la CICOS a adressé une demande de financement à la CEMAC pour le recrutement d'un consultant qui l'aidera à élaborer la demande de subvention à adresser à l'Union Européenne dont le financement est acquis. Le recrutement de ce consultant se poursuit et la CICOS est à la recherche de financements supplémentaires à hauteur de 300 000 euros pour la sensibilisation auprès des Etats contre les tracasseries.
- La COREP a sollicité l'appui de la CEA/BSR-AC dans la recherche du financement auprès des partenaires, pour la réalisation de deux activités du PCI II : i) l'organisation de la Conférence Scientifique Régionale sur la Recherche Halieutique, après que l'Angola a donné son accord de principe pour l'abriter et ; ii) la conduite de l'étude sur la mise en œuvre du Programme régional de réduction de la vulnérabilité des communautés de pêcheurs et des populations environnantes face aux IST/VIH/SIDA et de renforcement de leur santé de la reproduction en Afrique Centrale.
- L'OAPI avait contacté un bailleur (BAD) pour le financement des trois programmes proposés suivants et qui ne sont pas encore initiés : i) Sensibilisation à la mise en place des institutions dans le cadre des Indications Géographiques en Afrique Centrale ; ii) Audit des structures de recherche et d'enseignement des pays de la CEMAC en vue d'abriter des incubateurs d'entreprises ; iii) Organisation de

séminaires nationaux ou itinérants en vue de renforcer les capacités des Etats membres CEEAC/CEMAC en matière de formation en propriété intellectuelle.

Par ailleurs, la mise en œuvre de certains projets a été entravée par l'instabilité sociopolitique, les lourdeurs administratives dans certains pays de la sous-région ainsi que la longueur des procédures et le chevauchement de compétences de certains bailleurs de fonds. C'est notamment à ce titre que la CEBEVIRHA a relevé qu'en raison du nombre important de porteurs de projets et d'Agences et Institutions partenaires d'appui, il était opportun d'organiser une réunion d'harmonisation des points de vue et de finalisation des termes de référence de toutes les études suivantes inscrites dans le PCI III et dans lesquelles elle serait impliquée : i) Etude de faisabilité pour la mise en place d'un système de surveillance des eaux territoriales de la Sous-région CEMAC ; ii) Etude sur le diagnostic des abattoirs de la Zone CEMAC ; iii) Etude sur la mise en œuvre du Programme régional de réduction de la vulnérabilité des communautés de pêcheurs et des populations environnantes face aux IST/VIH/SIDA et de renforcement de leur santé de la reproduction en Afrique Centrale.

Concernant la mise à jour du PCI II, la Conférence Panafricaine Coopérative (CPC) a manifesté son intérêt d'être associé dans la réalisation de deux activités : i) Appui au développement de l'entrepreneuriat et de la formation professionnelle en Afrique Centrale ; et ii) Appui au projet de renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale (Burundi, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tome E Principe, et Tchad). En outre, l'ISTA a adressé les deux requêtes en assistance suivantes aux fins de prise en compte dans le PCI II : i) assistance pour la mise en place d'un observatoire économique de la CEMAC ; ii) assistance pour la mise en place d'un centre sous-régional de formation continue et de renforcement des capacités de l'ISTA.

Si l'inclusion de la CPC parmi les partenaires déjà identifiés pour la réalisation des deux activités précitées ne pose en principe aucune difficulté, l'insertion de nouvelles activités sans financement identifié fait courir le risque de réduire le taux de réalisation du programme. Il est suggéré que cette insertion soit conditionnée par l'engagement ferme de partenaires à accompagner/appuyer leur réalisation. Les partenaires sont en outre invités à se déterminer sur la possibilité de retirer certaines activités ayant un risque élevé d'abandon et donc de non exécution, notamment en cas de défaut avéré de financement.-

**ANNEXE : PCII 2013 – 2016 SITUATION DES ACTIVITES AU 15 OCTOBRE 2014**

Activités ou groupes d'activités	Agences et institutions partenaires	Réalisé	En cours	Non démarré	Non recensé
<b>1. Développement des infrastructures de Transports, Energie, TIC, Eau et Hygiène</b> <b>2. Chefs de file : BDEAC, CEA, CEEAC et BAD</b>					
<i>Développement des infrastructures et des services de transports</i>					
1. Appui technique au développement du système d'information géographique du PDCT-AC	BAD et CEA				
2. Réalisation d'études et organisation de réunions d'experts sur la sécurité routière en Afrique Centrale	BAD et CEA				
3. Financement et suivi de la mise en œuvre du projet d'aménagement de la route Ngouri-Bol- Frontière Tchad-Niger	BAD				
4. Financement et suivi de la mise en œuvre du projet d'aménagement de la route Maroua –Mora (maillon manquant du corridor Douala-N'Djamena)	BAD et BDEAC				
5. Lancement du projet d'aménagement de la route Mintom-Frontière Cameroun- Congo (phase 2)	BAD				
6. Financement et suivi de la mise en œuvre du projet d'aménagement de la route Mouila-Ndendé-Doussala-Dolisie Frontière Gabon-Congo	BAD				
7. Etude du Chemin de fer Franceville-Mbinda entre le Gabon et le Congo	BAD				
8. Financement des études de construction du pont sur les deux rives du Ntem entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale	BAD				
9. Financement des études du prolongement du Chemin de fer de Ngaoundéré à N'Djamena entre le Cameroun et le Tchad	BAD				
10. Organisation de la table Ronde des Bailleurs de fonds du Premier	CEEAC, BAD,				

Programme Prioritaire du PDCT-AC	CEA et BDEAC				
<i>Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)</i>					
11. Appui au développement de l'infrastructure Large Bande pour la réalisation de l'interconnexion régionale	CEEAC et UIT				
12. Suivi de la mise en application du guide pour la formulation de stratégies et programmes de promotion des TIC dans les pays de l'Afrique Centrale	CEEAC et UIT				
13. Appui au développement des applications sectorielles e-Commerce, e-Santé et e-Education (e-Ecole NEPAD)	UIT				
14. Appui au projet d'interconnexion en fibres optiques entre les pays d'Afrique Centrale (Central Africa Backbone)	UIT				
15. Réalisation d'études et organisations d'ateliers sur la transposition des textes communautaires des TIC dans les législations des Etats membres	CEA				
16. Elaboration d'un bilan économique de la réforme du secteur des TIC et d'un atelier de validation	CEA				
17. Appui à la réforme institutionnelle du cadre réglementaire des TIC et les mises à jour au vu de la convergence numérique	UIT				
18. Appui à la migration vers la télévision numérique dans les pays (RCA, RDC, Burundi, Tchad, Guinée Equatoriale)	UIT				
19. Assistance à la mise en place d'une feuille de route pour le passage de l'analogique au numérique	UIT, CEEAC et CEMAC				
<i>Promotion des services et des infrastructures d'eau et d'énergie</i>					
20. Appui à la formulation et à la mise en œuvre d'une politique régionale de l'eau en Afrique Centrale	CEEAC et BAD				
21. Appui à l'organisation d'une table ronde sur les Programmes des projets d'électrifications transfrontalières (PPET) et Projets d'Intégration Prioritaires (PIP)	PEAC				
22. Appui à la réalisation des études et à la recherche de financement pour la réhabilitation et le renforcement de la centrale hydro-électrique de Bendera (Bujumbura) et construction des lignes	PEAC				

associées Bendera-Uvira-Kiliba-Bujumbura et Bendera-Kalemie					
23. Réalisation des études détaillées et appui à la recherche de financement du projet visant l'alimentation de Ndjamena et ses environs en une énergie fiable	PEAC et BAD				
24. Appui à la vulgarisation du code du marché de l'électricité de l'Afrique centrale dans les pays membres du PEAC	PEAC				
25. Appui à la mise en œuvre du mécanisme de financement autonome du PEAC	PEAC				
26. Appui à la Coordination, à la revue et à la finalisation des Directives pour le développement des plans d'actions nationaux « Energie Durable Pour Tous » en Afrique	PNUD				
27. Finalisation du Cadre politique pour le charbon durable en Afrique	PNUD				
28. Finalisation de la Stratégie Africaine des solutions décentralisées pour l'accès aux services énergétiques, conformément aux observations issues des travaux du Groupe des experts réunis à Gaborone du 22 au 26 avril 2013	PNUD				
29. Appui à l'identification de pays dans lesquels un cadre de programme sera développé pour la mise en œuvre de solutions décentralisées d'accès aux services énergétiques, à commencer par 4 pays à choisir respectivement dans chacune des différentes Communautés Economiques Régionales – REC	PNUD				
30. Mise en place d'un Centre sous-régional d'énergie renouvelable	ONUDI				
<b>3. Gouvernance, Paix et sécurité</b>					
<b>4. Chefs de file : <u>PNUD</u>, CEEAC et CNUDHD</b>					
<i>Promotion et consolidation de la paix et de la sécurité</i>					
<i>Gouvernance</i>					
31. Renforcement des capacités d'analyse du MARAC	CEEAC				
32. Amélioration de la sécurité de la navigation et mise en place de l'observatoire des pratiques anormales dans le Bassin du Congo : mise en place d'un système veille radio communication	CICOS				

33. Amélioration de la qualité des outils de cadrage et modélisation macroéconomique	PNUD				
34. Conception, diffusion et développement de l'appropriation de méthodes et outils d'intégration du genre dans les processus de planification, programmation budgétaire et suivi-évaluation	PNUD				
35. Contribution à la mise en œuvre des directives des Commissions Economiques Régionales (CER) notamment celles relatives aux lois de finances (Administrations publiques, FMI/Centres AFRITAC Ouest I et Centre, Banque mondiale, CEMAC, UEMOA) ;	PNUD				
36. Renforcement des fonctions de contrôle, notamment budgétaire, des acteurs externes au gouvernement (Administrations publiques OSC, ISC, IBP, CEMAC, UEMOA)	PNUD				
37. Collecte de statistiques harmonisées en matière de gouvernance, de paix et de sécurité dans des pays pilotes (Congo-Brazzaville, Gabon et Cameroun) dans le cadre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA)	PNUD et UNOCA				
38. Publication et la diffusion d'un guide général pour l'observation des droits de l'homme dans les processus électoraux à l'usage d'organisations de la société civile	CNUDH				
39. Atelier sous-régional sur la gestion du contentieux électoral selon une approche fondée sur les droits de l'homme	CNUDH				
40. Atelier sous-régional pour les Parlementaires d'Afrique Centrale sur la protection et la promotion des droits de l'homme pendant le processus électoral	CNUDH				
41. Atelier sous-régional de renforcement des capacités d'organisations de la société civile en droits de l'homme	CNUDH				
42. Production et la vulgarisation d'un recueil d'instruments juridiques simplifiés sur les Droits Humains des femmes	CNUDH				
43. Séminaire sous-régional de renforcement des capacités des organisations de la société civile en droits civils, politiques,	CNUDH				

économiques, sociaux et culturels à l'intention d'organisations travaillant pour la défense des droits de la femme					
44. Séminaire sur l'échange des bonnes pratiques en matière de genre et droits humains des femmes en les Etats de la sous-région	CNUDH				
<b>5. Industrie, Commerce et Accès aux marchés</b>					
<b>6. Chefs de file : ONUDI, CEMAC et CEA</b>					
<i>Harmonisation des normes et instruments de marché (Zones de libre échange et TEC) CEMAC et CEEAC</i>					
45. Assistance-conseils aux CER et aux pays dans le processus de négociation des Accords de Partenariat Economique avec l'Union Européenne	CEA				
46. Appui pour la réalisation d'une étude de l'existant en matière de dispositif législatif et réglementaire de l'environnement des affaires au niveau de chaque pays d'Afrique Centrale	CEMAC, ISSEA et CEA				
47. Appui à la préparation du lancement d'un nouveau bloc régional CEDEAO- CEEAC- CEN SAD	UA et PNUD				
48. Elaboration d'un plan de développement des capacités institutionnelles de la CEEAC pour la mise en place d'une unité en charge de l'analyse des politiques commerciales	PNUD et CEEAC				
49. Sensibilisation à la mise en place des institutions dans le cadre des Indications Géographiques en Afrique Centrale	OAPI et BAD				
50. Audit des structures de recherche et d'enseignement des pays de la CEMAC en vue d'abriter des incubateurs d'entreprises	OAPI, BAD et CEEAC				
51. Organisation de séminaires nationaux ou itinérants en vue de renforcer les capacités des Etats membres CEEAC/CEMAC en matière de formation en propriété intellectuelle.	OAPI et BAD				
52. Appui au développement du corridor du commerce des produits à forte potentialité d'exportation	ONUDI et CEEAC				
<i>Analyse de l'évolution économique et sociale de la sous-région et appui à la consolidation des performances macro-économiques</i>					
53. Elaboration et publication de la note de conjoncture régionale	CEA				
54. Etude et appui à la mise en place d'une réglementation communautaire sur la protection des consommateurs en Afrique	CEA				

Centrale					
55. Etude et ou services-conseils sur l'analyse et le suivi des indicateurs de convergence macroéconomique	CEA				
56. Analyse statistique des échanges intracommunautaires en zone CEMAC et CEEAC	CEA et ISSEA				
57. Etude sur l'exploitation du potentiel des industries extractives pour la transformation structurelle en Afrique Centrale	CEA				
<i>Mise à niveau des industries et renforcement de l'infrastructure Qualité en Afrique Centrale</i>					
58. Appui à la mise en place de systèmes de gestion de la qualité et de la certification ISO 9001	ONUDI, CEEAC et CEMAC				
59. Appui à la définition et à la mise en place d'un cadre légal de la normalisation et de la métrologie	ONUDI				
60. Mise en place d'un système régional de coordination de la qualité	ONUDI				
<i>Appui au secteur privé sous-régional</i>					
61. Séminaires de renforcement des capacités pour le bénéfice des régimes tarifaires préférentiels communautaires	CEA				
62. Etude sur la mise en cohérence de la charte communautaire des investissements avec les codes nationaux des investissements	CEA, CEEAC et CEMAC				
63. Etude sur le renforcement de la compétitivité du secteur privé et des PME en Afrique Centrale	ONUDI, CEEAC et CEMAC				
64. Appui au développement de l'entrepreneuriat et de la formation professionnelle en Afrique Centrale	ONUDI, CEEAC, CEMAC et CPC				
<b>7. Agriculture, Sécurité Alimentaire et Environnement</b> <b>Chefs de file : FAO, CEEAC, CEMAC</b>					
65. Elaboration des Directives sous-régionales en matière de réglementation des études d'impact environnemental (EIE) en milieu forestier en Afrique Centrale	BAD, CEEAC, COMIFAC et PACEBCO				
66. Approche régionale harmonisée à la gestion des forêts de production dans le Bassin du Congo	COMIFAC, FEM /UNEP et				

	WRI				
67. Elaboration et mise en œuvre de la stratégie sous-régionale de recherche forestière en Afrique Centrale	BAD, CEEAC, COMIFAC et PACEBCO				
68. Mise en œuvre du projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+	COMIFAC, FEM et BM				
69. Appui à la mise œuvre du système de surveillance et des Mesures de Notification et Vérification Nationaux du stock de carbone forestier dans le bassin du Congo	COMIFAC, BAD/FFBC et FAO				
70. Mise en œuvre du projet trinational Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, au Congo et au Gabon (à reformuler)	COMIFAC, FEM, PNUD et UNOPS				
71. Animation des groupes de travail thématiques d'Afrique Centrale (GT biodiversité, GT climat, GT désertification, GT gouvernance)	COMIFAC, FAO et GIZ				
72. Mise en place des normes de rejets	CICOS				
73. Organisation d'une Conférence Scientifique Régionale sur la recherche halieutique	COREP, CEEAC et PAF/NEPAD/CEA				
74. Etude de faisabilité pour la mise en place d'un système de surveillance des eaux territoriales de la Sous-région CEMAC	CEBEVIRHA, COREP, BAD, UE et UNEP				
75. Etude sur le diagnostic des abattoirs de la Zone CEMAC	CEBEVIRHA, CEA et FAO				
76. Programme régional semencier de la CEMAC et de la CEEAC	FAO				
77. Appui à la CEEAC dans la mise en œuvre du PDDAA dans sept de ses pays membres (Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Sao Tome Et Principe, et Tchad)	FAO				
78. Appui au projet de renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale (Burundi, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tome E Principe, et Tchad)	FAO, BAD/FFPC, COMIFAC et CPC				
79. Forum sur la mise à niveau des entreprises pour la transition vers l'économie verte en Afrique Centrale	CEA et ONUDI				

80. Appui UNICEF en matière de transfert de capacités	UNICEF, CEEAC et CEMAC				
<b>8. Science et Technologie, Mise en valeur des ressources humaines, Emploi, VIH/SIDA</b>					
<b>9. BIT, CEMAC et UNESCO</b>					
81. Appui à la création d'un centre de formation et de perfectionnement des enseignants en sciences, mathématiques et technologie (CEMASTE/NEPAD)	UNESCO				
82. Appui à la mise en place de la cellule Biosciences East and Central Africa Network (BECANET)	CEEAC, CEMAC				
83. Harmonisation des curricula et des programmes scolaires des Etats membres	UNESCO				
84. Appui à l'élaboration d'un projet sous-régional de surveillance intégrée des maladies	OMS, OCEAC, UNICEF, FAO et CEBEVIRHA				
85. Appui à la formation des professionnels de santé sur les stratégies de lutte contre les vecteurs de maladies	OCEAC et OMS				
86. Assistance au projet d'appui technique pour la surveillance des vecteurs de maladies en Afrique Centrale	OCEAC et OMS				
87. Appui à la mise en œuvre de la lutte anti vectorielle dans les zones d'endémie ciblées des pays de la CEMAC	OCEAC et OMS				
88. Appui à la création et la mise en œuvre d'un programme de formation des ressources humaines en pharmacie	OCEAC et OMS				
89. Appui à la création d'une agence régionale du médicament pour l'Afrique Centrale	OCEAC et OMS				
90. Assistance à la production et à la diffusion de la revue scientifique semestrielle « Sciences et Médecines en Afrique » éditée par l'OCEAC	OCEAC et OMS				
91. Etude sur la mise en œuvre du Programme régional de réduction de la vulnérabilité des communautés de pêcheurs et des populations environnantes face aux IST/VIH/SIDA et de renforcement de leur santé de la reproduction en Afrique Centrale	COREP, CEBEVIRHA, ONUSIDA, FAO, IOM et UNICEF				

92. Etude sur les possibilités d'élaboration d'un Plan stratégique communautaire en matière de santé publique	CEMAC et OMS				
93. Etude sur la coordination des mécanismes d'intervention en matière de santé dans la région	CEEAC, CEMAC et OMS				
94. Etat des lieux des structures de formation et de recherche en vue de la création de centres régionaux d'excellence	CEEAC, CEMAC				
95. Appui aux structures régionales de recherche	CEEAC, CEMAC et PRASAC				
96. Etude sur les mécanismes et modalités de coopération ou d'échange interuniversitaire	CEEAC et CEMAC				
97. Elaboration d'un document cadre pour la formation professionnelle	CEEAC et CEMAC				
98. Etudes sur la transition démographique et les stratégies pour bénéficier d'un dividende démographique en Afrique Centrale	UNFPA, CEA, UNESCO, UNICEF, ONUDI, BIT et IFORD				
<b>10. Développement des cadres institutionnels</b>					
<b>11. CEA/BSR-AC, BAD, CEMAC et CEEAC</b>					
<i>Développement institutionnel de la CEMAC et de la CEEAC</i>					
99. Assistance à la CEMAC pour l'harmonisation des fiscalités minières et forestières	CEA				
100. Missions ou services conseil d'appui à la pleine opérationnalisation de la TCI, de la CCI et des fonds régionaux de développement	CEA				
101. Etudes/évaluations sur les principaux mécanismes et programmes communautaires	CEA				
102. Organisation de séminaires et ateliers de renforcement des capacités des administrations nationales en matière de mise en œuvre et de gestion des politiques et instruments communautaires	CEA et ISSEA				
103. Appui à la mise en œuvre des plateformes de concertation des parties prenantes (Organisation de séminaires et ateliers de	CICOS				

renforcement des capacités des acteurs de l'eau du bassin du Congo)					
104. Elaboration de la charte de l'eau pour le bassin du Congo	CICOS				
105. Elaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux du bassin du Congo (SDAGE)	CICOS				
106. Elaboration de la stratégie de communication de la CICOS	CICOS				
107. Elaboration de la Charte Africaine pour la décentralisation, la gouvernance locale et le développement local (CUA-PNUD-AMCOD CEEAC)	PNUD				
108. Adoption de la Charte Africaine des Valeurs et Principes du Service Public (CUA/CAMPS-PNUD-CEEAC).	PNUD				
<i>Vulgarisation de l'information sur les activités d'intégration régionale</i>					
109. Appui à l'élaboration et la mise en œuvre de plans de communication par la CEMAC et la CEEAC	CEEAC, CEMAC, COPIL et BAD				
110. Elaboration – en partenariat avec les universités et les grandes écoles des Etats membres- de modules d'enseignement du droit communautaire	UNESCO				